

MI-FIGUE,

MI-RAISIN

**Hugues Panassié - André Hodeir,
correspondance de deux frères ennemis
(1940 - 1948)**

suivi de

EXÉGÈSE D'UN

THÉOLOGIEN

DU JAZZ

**La pensée d'Hugues Panassié
en son temps**

■

Pierre Fargeton



Collection « Jazz en France »

SOMMAIRE

MI-FIGUE, MI-RAISIN

Hugues Panassié - André Hodeir, correspondance
de deux frères ennemis (1940-1948) 11

1 AUTOUR D'UNE CORRESPONDANCE RETROUVÉE 13

Le contexte : deux personnalités symétriques
au parcours dissymétrique 17

Panassié, informateur inestimable 21

La voix de son maître : Hodeir porte-drapeau de Panassié 27

Une relation à double sens 31

Convergences paradoxales 34

Après-guerre, l'épistolarité dans la bataille du jazz 38

2 LETTRES D'HUGUES PANASSIÉ À ANDRÉ HODEIR (1940-1948) 45

EXÉGÈSE D'UN THÉOLOGIEN DU JAZZ

La pensée d'Hugues Panassié en son temps 147

DE LYS EN CALICE : ITINÉRAIRE POLITIQUE ET SPIRITUEL D'HUGUES PANASSIÉ 149

De l'ambiance sociale à l'ambiance mentale : imaginaire politique et paysage intérieur	150
Des pépites dans un tas de fumier ? Panassié hors-sol ou de la tentation de sortir le pionnier de son terreau politique	153
La question des affiliations politiques (1) : Panassié militant	158
La question des affiliations politiques (2) : Panassié sous l'Occupation	164
La question des affiliations politiques (3) : Panassié après-guerre	172
<i>Semper fidelis ad fidem</i> (1) : une jeunesse catholique	176
<i>Semper fidelis ad fidem</i> (2) : les croisades d'Hugues Panassié	181
<i>Semper fidelis ad fidem</i> (3) : le « marteau des hérétiques »	189

**1 PRIMITIVISME(S) : DU PARADIS RÊVÉ
AU PARADIS RETROUVÉ** 199

La « ligne » Goffin : la « révolution intérieure » ou le paradis « inaccédé »	203
La « ligne » Delaunay et le « vitalisme » primitiviste	211
Cercles initiatiques : la « panasphère » ou les chapelles du jazz hot	219
La Vie Haute et la Vie Hot : « simple et aride », « palpitante et merveilleuse »	242
Incursions « camiques » : le rire (du jazz) est le propre de l'homme (noir)	253

**2 PANASSIÉ PRIMITIVISTE : DU PARADIS RETROUVÉ
AU PARADIS PERDU** 263

Le « secret merveilleux » du vrai jazz : Panassié entomologiste	264
De la danse et du disque : aux sources d'un conflit intérieur entre matérialité et spiritualité	271

	« Ce qui chante en eux », ou la « parole vivante » de l'improvisation	280
	Le « dangereux supplément » ou la parole étouffée	286
	<i>Nigra sum sed formosa</i> : le curseur à l'équilibre	290
	Déclinaisons décadentistes : mécanismes <i>animateurs</i> de l'authenticité	294
3	JAZZ ET IMAGINAIRE POLITIQUE : LES TRANSFERTS DU RELIGIEUX	301
	Comblant l'absence : la communauté d'esprit contre le syndrome apopsychique	303
	<i>Diabolus ex machina</i> : le Mal blanc	309
	Panassié réactionnaire : un transfert politique paradoxal	319
	La tentation antisémite (Canetti) et le rempart philosémite (Mezzrow)	325
4	LES FANTÔMES DE PANASSIÉ-MÉLOMANE AU BAIN RÉVÉLATEUR DE SON ENVIRONNEMENT SONORE	339
	Fantômes de Panassié-mélomane (1) : le chant du coq contre les chants du cygne	340
	Fantômes de Panassié-mélomane (2) : du Coq à l'Arlequin	347
	Fantômes de Panassié-mélomane (3) : le Coq « expert » contre les coqs « artistes »	351
	Fantômes de Panassié-mélomane (4) : un coq seul en la basse-cour	361
5	« FATE, THAT'S ALL MY LIFE » : LE PARADIGME THÉOPHANIQUE	369
	Panassié précurseur ou Panassié passéiste ? Deux miroirs aux alouettes	369

La fonction « pneumatophorique » : transfert et dépossession	376
L'écoute révélée : l'épiphanie ou l'expérience surnaturelle du jazz	386
D'épiphanies en théophanie : de la révélation à l'aveuglement	390
<i>Et super hanc petram...</i> Où la pierre angulaire devient pierre d'achoppement (1. L'esprit)	398
<i>Et super hanc petram...</i> Où la pierre angulaire devient pierre d'achoppement (2. La sociologie)	407
L'indémêlable écheveau ou le buisson ardent du paradigme théophanique	419

EN FORME DE CODA. JANUS ET MISTER BOP : GIGANTOMACHIES DU JAZZ

Le Temps et le Noir, un mythe de Janus	433
La mère des batailles : Doctor Be contre Mister Bop	444

APPENDICE. LE PARCOURS DU COMBATTANT D'HUGUES PANASSIÉ (1936-1947)

ANNEXES

1. Généalogie restreinte de la famille d'Hugues Panassié	484
2. Les « lettres théologiques de l'été 1933 » (Hugues [et Luciennel] Panassié à Pierre Nourry)	485
3. <i>Rome et Courrier royal</i> , extraits	491

BIBLIOGRAPHIE

INDEX

Faisant appel non à la loi, comme Delaunay et sa clique, mais à votre équité, je vous demande de bien vouloir insérer la réponse ci-jointe aux échos me concernant. Vous remarquerez que je ne vous envoie pas cela sous pli recommandé ; aussi j'espère que vous aurez l'amabilité de m'en accuser réception par un très prochain courrier. Vous voudrez bien remarquer aussi que cette réponse est très brève, n'aimant pas gêner les autres par d'interminables réponses, comme M.M. Vian et Delaunay affectionnent de le faire.

Dans l'attente de votre lettre, croyez-moi bien vôtre

Hugues

65 Fg du Moustier
Montauban – Tarn & Garonne

Lettre n° 43

19/2/48

Cher André,

merci de votre lettre. Je suis heureux d'apprendre que vous insérerez ma petite mise au point et qu'avec vous il n'est pas besoin de lettres recommandées et de ridicules menaces d'appel à la justice comme avec M.M. Tenot, Delaunay, Vian.

Vous n'avez pas répondu à une des remarques d'une de mes précédentes lettres, et je le regrette. En effet, faute de savoir ce que vous pensez sur ce point, il m'est difficile de bien répondre à votre dernière lettre.

En un mot, il s'agit de savoir si vous mettez en doute ma bonne foi, ma sincérité. Si oui, il m'apparaît inutile de vous répondre. Sinon, je ne comprends pas votre façon de vous exprimer. Entre deux affirmations, la mienne et celle d'un des types que vous savez, vous semblez chaque fois tenir la mienne pour fausse.

Par exemple, je vous dis ne pas avoir prononcé le mot « naturellement » à votre sujet. Vous ne me croyez pas. Sur la foi d'une sténotypiste. Informez-vous auprès d'un spécialiste de la valeur d'une sténotypie (surtout dans une Assemblée de 40 personnes où tout le monde parle et s'interrompt) et vous douterez moins de ma parole. Nous aussi, nous avons une sténotypie de l'Assemblée. Il y a tellement d'omissions, d'additions, de modifications par rapport à la réalité, tant au préjudice de Delaunay que de moi que je me suis fait une opinion définitive sur la valeur des comptes-rendus sténotypés.

Pour la lettre de Django, je veux dire *sur* Django, vous m'affirmez qu'elle est de moi ²⁸⁶. Que voulez-vous que je vous dise ? Je sais quand même bien ce que j'ai toujours pensé de Django. Et je sais bien aussi que Delaunay m'a fourré cette lettre sous le nez sans qu'il y ait de témoins (à proximité) et qu'aucun témoin n'a pu entendre des paroles d'aveux que je n'ai pas prononcés. Dites-moi fran-

²⁸⁶ Il s'agit d'une lettre du 22 avril 1936, dans laquelle Panassié écrivit à Delaunay : « Il y en a marre de Django qui a déjà fait tant de disques ! Tout le monde en a marre des solos de Django. Qu'on enregistre un peu Chiboust, Wagner, bref des types épatants dont il n'y a presque aucun disque jusqu'à présent ! ». Exhumée par Delaunay lors de la houleuse Assemblée Générale du 2 octobre 1947, puis contestée par Panassié dans le *Bulletin du Hot Club de France*, à nouveau transcrite dans *Jazz Hot* (n° 19 [janvier 1948], p. 14) et à nouveau contestée par Panassié dans un droit de réponse (*Jazz Hot*, n° 21 [mars 1948], p. 17), elle est un des multiples détails au fond insignifiants autour desquels se cristallise le différend Panassié-Delaunay.

chement si vous me considérez comme un menteur, une bonne fois, et je saurai si les lettres que je vous adresse ont un sens.

Quant à votre argument « pourquoi ne portez-vous pas plainte contre Delaunay s'il est un faussaire », sachez, mon cher André, que je ne porte jamais plainte. J'ai subi, sans les avoir recherchés, des procès pendant 18 ans de ma vie, et je ne suis pas près d'en provoquer un, sachant pertinemment qu'on a plus à y perdre qu'à gagner, quand même on est absolument dans son droit. Vous avez vu comment j'ai opéré avec Cœuroy, au lieu de porter plainte contre lui. C'est la seule manière efficace.

Je crains, mon cher André, que vous ne vous fassiez de moi une idée complètement fausse. Vous parlez de « ma haine contre Delaunay ». Sachez bien que je ne hais ni Delaunay ni personne. Mais je hais l'erreur et la mauvaise foi – Vous vous imaginez aussi je ne sais quelles menaces de ma part à votre endroit : démission de Jazz-Hot ou être traité avec la même charitable bienveillance que Ténot et Vian (pour reprendre les termes de votre lettre). Je n'ai jamais dit ça ! J'ai dit que je ne pourrais vous défendre vis-à-vis des « purs » (à défaut d'un meilleur mot), je n'ai pas dit que je vous attaquerai ! Et même si je formulais quelques critiques à votre endroit, je ne vois pas comment je pourrais vous traiter de la même manière que Ténot et Vian, puisque vous ne donnez pas sujet de le faire ! Pourquoi donc me prêtez-vous des sentiments que je n'ai pas ? Je crains qu'à force de converser avec ces gens là, ils n'aient fini par vous mettre en tête une idée de moi opposée à la réalité.

Questions « Hot-Club », vous me dites qu'elles vous sont étrangères. Je m'en aperçois. Vous m'écrivez qu'Artis n'était rien *officiellement* dans le Bureau mais qu'*en fait* il suppléait, etc. Une personne qui n'est pas membre *officiel* d'un Bureau, d'une Administration ne saurait être chargée d'aucune responsabilité dans la gestion de la Société ! – En ce qui concerne l'élection d'un Secrétaire Général, si vous avez lu la sténotypie, vous avez dû débrouiller que sur question d'un membre, il avait été révélé – et *non contesté* par Delaunay – qu'aucun Bureau du HCF n'avait été élu depuis 3 ans, ce qui obligeait, de par les statuts, à en élire un autre²⁸⁷. Quant à « l'unanimité » du HC de Paris, elle a été formellement contestée par un membre présent, et j'ai dans mes dossiers des lettres de membres se plaignant de n'avoir reçu aucune convocation pour cette Assemblée.

En ce qui concerne la « polémique », vous persistez à en rejeter l'initiative sur moi. Je vous rappelle donc l'ordre des faits :

1) Circulaire de Delaunay contre moi, allant jusqu'à m'accuser de me vêtir misérablement pour me faire plaindre et inviter chez les gens !!! (cette bassesse aurait dû vous ouvrir un peu les yeux sur le personnage).

2) Réponse dans mon Bulletin

3) Réponse dans « Jazz-Hot »

4) Réponse dans le Bulletin HCF 1.

Comment pouvez-vous dire, après cela, que je suis responsable de la polémique ? Regardez *qui* a attaqué et qui a répondu.

Vous voulez absolument être visé dans ma phrase « Les exagérations ridicules de Delaunay et autres », et vous parlez à nouveau de mon intolérance. Je ne sache pas que vous ayez jamais écrit des phrases comme « Le be-bop est supérieur à tout le jazz qui a précédé » ou « Emanon est l'égal de St

²⁸⁷ Anne Legrand réfute absolument cet argument, assurant au contraire que « le 2 octobre 1947, [...] Hugues Panassé qui n'a d'ailleurs jamais assisté à une élection générale depuis la création du Hot Club de France, décide l'élection d'un nouveau bureau alors que l'ancien avait été élu pour trois ans en novembre 1945 » (Anne LEGRAND, *Charles Delaunay et le jazz en France dans les années 30 et 40*, op. cit., p. 194).